

## Sapeurs-Pompiers : Prêts pour le Grand-Prix !



*La sécurité, c'est la priorité numéro un ! Comme chaque année, afin de prévenir les risques liés à la course, l'Automobile Club (ACM) organise, conjointement avec le Corps des Sapeurs-Pompiers (CSP), les journées de formation des quelques 650 commissaires de course qui seront en action, le Jour J, tout le long du circuit.*



ME – La préparation des négociations avec l'U.E.



FIN – Les dossiers de l'Administration des Domaines



DASS – L'attractivité médicale en Principauté



DREC – L'expo « Milano 2015 »

## NOUVEAUX ENTRANTS

- **CHANTELOUBE Chrystel**  
Diplomate au sein de la Mission Permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
- **GREENWOOD Laura**  
Chef de Section au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie
- **LORENZI Nicolas**  
Agent Commercial au Service des Parkings Publics
- **MARCONNET Jean-Noël**  
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **MASINI Emmanuelle**  
Chef de Bureau au sein du Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Relations Externes et la Coopération (Secrétariat Ramogé)
- **PIZZIO Marine**  
Attaché au Service des Prestations Médicales de l'État

## MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **ANTOGNELLI Estelle**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès est désignée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **BATTAGLIA Maryse**  
Chargé de Mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé est nommée Conseiller Technique au sein de ce même Secrétariat
- **CANOVA Francis**  
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction

- **CASTELLINI Linda**  
Rédacteur Principal au Musée des Timbres et des Monnaies est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **COMMEAU Grégoire**  
Commis-Archiviste à la Direction des Affaires Juridiques est nommé Administrateur au Conseil National
- **DEBUIRE Nathalie**  
Technicien Micro-Informatique à la Direction Informatique est désignée Gestionnaire Infrastructure et Réseau au sein de cette même Direction
- **ENZA Lara**  
Chef de Division à l'Office des Émissions de Timbres-Poste est nommée Adjoint au Directeur au sein de cette même Office
- **GIOVANNINI Aurélie**  
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au sein de Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **GUILLOT Vanessa**  
Inspecteur Adjoint des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière au Service des Titres de Circulation est nommée Attaché au sein du Monaco Welcome and Business Office
- **LOULERGUE Karine**  
Technicien Micro-Informatique à la Direction Informatique est nommée Gestionnaire Infrastructure et Réseau au sein de cette même Direction
- **MABILON Éric**  
Brigadier-Chef à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Major au sein de cette même Direction
- **MAINO Martin**  
Technicien Micro-Informatique à la Direction Informatique est désigné Gestionnaire Infrastructure et Réseau au sein de cette même Direction

- **MANERA Gilles**  
Chef de Section au Service des Parkings Publics est nommé Chef de Division au sein de ce même Service
- **MARCEL Mélissa**  
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au sein de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **MILOSAVLJEVIC Carole**  
Technicien Micro-Informatique à la Direction Informatique est désignée Gestionnaire Infrastructure et Réseau au sein de cette même Direction
- **NERI Clément**  
Technicien Micro-Informatique à la Direction Informatique est désigné Gestionnaire Infrastructure et Réseau au sein de cette même Direction
- **PELLISSIER Patrick**  
Technicien Micro-Informatique à la Direction Informatique est désigné Gestionnaire Infrastructure et Réseau au sein de cette même Direction
- **PORCU Nadège**  
Contrôleur Principal au Service des Parkings Publics est désignée Chef de Bureau au sein de ce même Service
- **POYET Alexis**  
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Secrétaire des Relations Externes au sein de la Direction des Affaires Internationales
- **RECLUS Pierre**  
Chef de Bureau au Service des Parkings Publics est désigné Chef de Section au sein de ce même service
- **SBARRATO Arnaud**  
Élève Fonctionnaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Administrateur au sein de la Direction de l'Expansion Économique

- **URSINI Fabrice**  
Ouvrier Polyvalent au Service de l'Aviation Civile est désigné Technicien de Sécurité Aéroportuaire au sein de ce même service
- **VAUDANO Candice**  
Attaché de Promotion à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de la Fondation Albert II
- **VIGNOLI David**  
Technicien Micro-Informatique à la Direction Informatique est désigné Gestionnaire Infrastructure et Réseau au sein de cette même Direction
- **ZENATI Thierry**  
Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef au sein de cette même Direction

## DÉPARTS À LA RETRAITE

- **BORLETTI Béatrice**  
Attaché au Service des Titres de Circulation
- **CAZORLA Catherine**  
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction des Communications Électroniques
- **CIET Pascal**  
Brigadier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **LIMBACH Rodolphe**  
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **MONOTTOLI Jean-Claude**  
Surveillant de Travaux à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **NINI Jacques**  
Major à la Direction de la Sûreté Publique
- **ORTEGA Alain**  
Major à la Direction de la Sûreté Publique



## LE TWEET DU MOIS

 **Gouvernement Monaco** @GvtMonaco • 7 avril

**#Hommage** Messe en souvenir du Prince Rainier III à la cathédrale de **#Monaco** **#10ans** en présence du **#GvtMonaco**



[Voir plus de photos et vidéos](#)



## LE GESTE ÉCORESPONSABLE

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dix minutes d'éclairage inutiles trois fois par jour équivalent à 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an. Notons que la consommation d'énergie entraîne une augmentation des gaz à effet de serre et la production de déchets pour fournir de l'électricité. Éteignez-la lumière en sortant d'une pièce !



J'éteins les lampes dans les pièces inoccupées

Être éco-responsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

02

**Ministère d'État**

Dossier : Monaco se prépare aux négociations avec l'Union Européenne

Promotion 2013 – 2014 du Vivier : Que sont-ils devenus ?

À la découverte de nos services : La Commission Supérieure des Comptes

06

**Département de l'Intérieur**

Dossier : Formations et simulations pour les sapeurs-pompiers en vue du Grand – Prix

L'actualité des Sapeurs-Pompiers

L'actualité de la DENJS

10

**Département des Finances et de l'Économie**

À la découverte de nos services... La Division « Création d'Entreprise » de la Direction de l'Expansion Économique

Dossier : Bilan et actualité du MWBO

Présentation d'un bloc philatélique

Plains feux sur... Les dossiers de l'Administration des Domaines

Nomination

14

**Département des Affaires Sociales et de la Santé**

Bilan du Centre de Gérontologie Rainier III

Dossier : « L'attractivité médicale, une priorité pour Monaco »

Tour de garde des médecins : Comment ça marche ?

Inauguration du Service d'échographie-sénologie

Actu en images

18

**Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme**

Dossier : Mobilité en Principauté, Mobee et l'application CAM

Commerce engagé : Les suites de la conférence sur les sacs plastiques

Monacosat : Lancement réussi du satellite

Travaux de clôture de la réunion Optima Pac

Nominations

Actu en images

22

**Département des Relations Extérieures et de la Coopération**

Présentation : La Mission permanente à l'ONU

Focus : Monaco Inter Expo présent à Milano 2015

Monaco – France : Commission mixte : comment ça marche ?

Actu en images



Gouvernement Princier  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

JDA #65 • Avril 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Conception-Rédaction** Centre de Presse

André Vatrican (avatrican@gouv.mc) - Mathieu Magara (s1cdp@gouv.mc)

**Coordination** Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse

**Réalisation** Media & Events

**Photos & Illustrations** Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info, Shutterstock.

**Remerciements** Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda, Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Dèus, Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

# ÉDITO

Pas de pause pour l'actualité du Gouvernement princier ! Tandis que certains projets arrivent à terme, d'autres s'engagent et se poursuivent, mobilisant toutes les compétences au sein des différents Départements.

Le JDA revient ce mois-ci sur l'ouverture des négociations avec l'Union Européenne. Une mission complexe et délicate qui mobilise, à juste titre, tous les Départements du Gouvernement Princier. Pleins feux également sur l'implication du Corps des Sapeurs-Pompiers à l'approche du prochain Grand-Prix de Formule 1.

Au sommaire de ce numéro de printemps, les opérations menées par l'Administration des Domaines ou encore le fonctionnement des tours de garde des médecins monégasques. A découvrir encore, un dossier sur la mobilité en Principauté ainsi qu'un autre sur la participation de Monaco à l'Exposition Universelle « Milano 2015 », vous sera présenté.

Tous ces projets concourent avec force à la reconnaissance et à la visibilité de la Principauté à travers le monde. Suivez les équipes du JDA dans leur découverte.

Bonne lecture à tous !!

**LA NOUVELLE COMPOSITION DU GOUVERNEMENT PRINCIER**

Depuis le 4 avril dernier, le gouvernement monégasque compte un nouveau visage. M. Patrice Cellario devient Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur. Il succède à M. Paul Masseron.

De gauche à droite, autour de S.E. M. Michel Roger, Ministre d'État :

M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, M. Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie, M. Patrice Cellario, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme et M. Robert Colle, Secrétaire Général du Ministère d'État.



## DOSSIER

# MONACO SE PRÉPARE AUX NÉGOCIATIONS AVEC L'UNION EUROPÉENNE



L'équipe de la «Cellule Europe». De gauche à droite : M. Régis Bastide, Mlle Anne-Laure Provence, Mme Véronique Herrera-Campana, Mme Isabelle Costa, M. Axel Campana, M. Alexis Poyet, M. Carmelo Rositano

**Suite à l'ouverture des négociations avec l'UE le 18 mars dernier et conformément aux instructions du Prince Souverain, un dispositif particulier a été mis en place par le Gouvernement Princier pour préparer et mener ces négociations. Explications.**

Le 2 avril dernier, une réunion de lancement, présidée par le Ministre d'État, était organisée afin de lancer le dispositif opérationnel retenu. Celui-ci s'articule comme suit :

**Le groupe de pilotage :**

Présidé par S.A.S le Prince Souverain, il est composé du Ministre d'État, de l'ensemble des Conseillers de Gouvernement, d'un représentant du Cabinet Princier, du Secrétaire

## La Cellule Europe

Installée dans des locaux à Monaco-Ville au 9 rue Princesse Marie de Lorraine, la Cellule Europe est composée des personnes suivantes :

- Isabelle COSTA, Inspecteur à l'Inspection Générale de l'Administration ;
- Régis BASTIDE, Commissaire de Police, représentant le Département de l'Intérieur ;
- Véronique HERRERA-CAMPANA, Chargé de Mission, représentant le Département des Affaires Sociales et de la Santé ;
- Anne-Laure PROVENCE, Chef de Section, représentant le Département pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme ;

- Laura GREENWOOD, Chef de Section, représentant le Département des Finances et de l'Économie ;
- Alexis POYET, Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales, représentant le Département des Relations Extérieures et de la Coopération ;
- Carmelo ROSITANO, Administrateur juridique, représentant la Direction des Affaires Juridiques ;
- Axel CAMPANA, Elève-Fonctionnaire stagiaire.

Le Ministre d'État a rendu visite aux membres de la Cellule Europe dans ses nouveaux locaux le 21 avril 2015 (photo).



Général du Ministère d'Etat et du Délégué aux Affaires Juridiques auprès du Gouvernement. Le Groupe de pilotage fixe les orientations et les directives auprès de l'Equipe de négociation.

**L'équipe de négociation :**

pilotée par Gilles Tonelli, elle est chargée de mener les discussions avec la Commission européenne et le Service Européen d'Action Extérieure (SEAE). Elle est composée de S.E. Mme Sophie Thevenoux, Anne-Marie Boisbouvier, Isabelle Rosabrunetto, Laurent Anselmi, Jean-François Landwerlin, Isabelle Costa, Arnaud Hamon et Axel Campana. L'équipe pourra être complétée d'un ou plusieurs experts techniques selon le thème abordé.



*Around the Minister of State, the members of the government in charge of the dossier. During this meeting to launch the operational device, the Minister recalled the primordial importance of these negotiations for the Principality and its future.*

**La Cellule ad hoc, dite «Cellule Europe» :**

sous la responsabilité d'Isabelle Costa, elle a pour mission de préparer les documents de négociation et de coordonner le travail entre les différentes parties prenantes au dossier. Elle comprend un représentant de chaque Département et de la Direction des Affaires Juridiques.

Par ailleurs, Axel Campana assure le secrétariat de l'Equipe de négociation et de la Cellule Europe.



*On April 21st, S.E. M. the Minister of State visited the premises of the «Cellule Europe» located in Monaco-Ville at 9 rue Princesse Marie de Lorraine.*

**VIVIER**

**PROMOTION 2013-2014 : QUE SONT-ILS DEVENUS ?**

► **Mélissa Marcel 1**

**Vos premiers pas dans l'Administration...**

J'ai intégré depuis maintenant un an et demi la Direction Nationale de la Jeunesse et des Sports (DENJS) en tant qu'Élève-fonctionnaire stagiaire. ... **Et aujourd'hui ?**

J'y suis Administrateur. Mes principales missions dans ce service concernent l'instruction et le suivi des dossiers de bourse d'études, de langues et de stage ainsi que tout ce qui relève de la vie étudiante, au travers, notamment, de la modernisation des outils d'information (guides, formulaires de demande, flyers, etc.). Je travaille également sur le développement de projets culturels au sein des établissements scolaires. Aussi, grâce à la qualité de l'encadrement dont j'ai pu bénéficier, je retire de précieux enseignements de mon début de carrière dans l'Administration monégasque.

► **Aurélie Giovannini 2**  
**Vos premiers pas dans l'Administration...**

Mon premier stage s'est déroulé à la Cellule JDA du Centre de Presse de Monaco où j'ai pu me familiariser avec les acteurs et les modes de fonctionnement de notre Administration. J'ai ensuite eu l'opportunité de poursuivre ma formation au sein de la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS). ... **Et aujourd'hui ?** J'occupe un poste d'Administrateur au sein de la Cellule « Sport » de cette même Direction. Mes missions sont plus particulièrement centrées sur la coordination du sport



scolaire ainsi que sur la gestion de l'ensemble des équipements sportifs dépendant de l'État et des associations sportives amateurs. J'ai été rapidement intégrée à une équipe réactive qui sait travailler avec efficacité et chaleur humaine. Je souhaite enfin souligner l'écoute et la grande disponibilité dont a toujours su faire preuve à mon égard l'équipe de Direction.

► **Alexis Poyet 3**  
**Vos premiers pas dans l'Administration...**

J'ai débuté par un stage pratique de huit mois au sein de l'équipe juridique du Secrétariat Général du Conseil National. ... **Et aujourd'hui ?** Depuis octobre 2014, je travaille au sein de la Direction des Affaires Internationales du Département des Relations Extérieures et de la Coopération où je traite majoritairement des relations bilatérales franco-monégasques et italo-monégasques, ainsi que des relations entre la Principauté et l'Union Européenne. Je suis également chargé de l'ensemble des questions économiques et techniques

abordées au sein des organisations internationales dont la Principauté est membre. En outre, j'ai récemment intégré la cellule « ad hoc » chargée de préparer les négociations avec l'Union Européenne en tant que représentant du Département des Relations Extérieures et de la Coopération.

► **Arnaud Sbarrato 4**  
**Vos premiers pas dans l'Administration...**

Après la formation théorique centrée sur la découverte de l'Administration et des cours spécifiques, j'ai effectué mon premier stage pratique de quatre mois au sein du MWBO. J'ai ensuite intégré la division du Financement et du Développement de l'Économie au sein de la Direction de l'Expansion Économique. ... **Et aujourd'hui ?** Je suis Administrateur au sein de cette division où je suis en charge de l'instruction et de la mise en place de dossiers de financement des entreprises monégasques. Une grande partie de mes missions sont dédiées à la veille économique et je participe à

mettre en place cette veille pour le compte de l'État. Dans cette optique, mon chef de division et moi-même, sommes les interlocuteurs privilégiés des entreprises monégasques. J'entreprends ainsi des démarches proactives pour développer et systématiser un contact permanent et régulier avec les entreprises et je développe des outils de gestion de l'information relatifs au tissu économique. D'un point de vue personnel, je suis très heureux des fonctions qui sont les miennes au sein de l'Administration et j'en profite également pour remercier toutes les personnes de la Fonction Publique qui m'ont permis d'être aujourd'hui où je suis.

► **Nicolas Manuello 5**  
**Vos premiers pas dans l'Administration...**

J'ai effectué mes deux stages au sein du Secrétariat Général du Ministère d'État (SGME). ... **Et aujourd'hui ?** Je continue d'y officier. C'est une expérience très enrichissante grâce à laquelle j'apprends énormément aussi bien d'un point de vue professionnel que personnel. La mission transversale du SGME me permet d'avoir une vision complète de l'Administration et de pouvoir traiter des dossiers très divers au quotidien. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les membres du SGME pour le travail que nous effectuons ensemble et pour la confiance qui m'a été accordée.

## À LA DECOUVERTE DE ... **LA COMMISSION SUPÉRIEURE DES COMPTES**



Depuis 2008, la Commission publie, chaque année, au Journal de Monaco, un rapport d'activité accompagnés des réponses du Ministre d'Etat. Dans ce rapport public, elle expose notamment les principales constatations et observations auxquelles ont donné lieu les contrôles exercés par elle sur les comptes et la gestion de l'Etat et des organismes publics au cours de l'année écoulée. Ici, M. James Charrier, Président de la Commission Supérieure des Comptes et Mlle Sabine-Anne Minazzoli, Secrétaire Générale de la Commission.

### **Quelle est la composition de la Commission Supérieure des Comptes ?**

La Commission Supérieure des Comptes est une institution supérieure de contrôle indépendante composée de 6 membres, désignés en raison de leur compétence en matière de finances publiques et nommés pour 5 ans par Ordonnance Souveraine. Les membres de la Commission Supérieure des Comptes sont des magistrats honoraires (Président de Chambre ou Conseiller Maître) de la Cour des Comptes française, librement choisis par S.A.S. Le Prince Souverain. Ce dernier désigne un Président et un Vice-Président parmi les membres de la Commission.

### **Quelles sont les missions de la Commission Supérieure des Comptes ?**

L'article 42 de la Constitution du 17 décembre 1962 prévoit que la Commission Supérieure

des Comptes assure le contrôle de la gestion financière de l'Etat.

Plus précisément, l'article 1<sup>er</sup> de l'Ordonnance Souveraine du 2 juillet 2008, qui s'est substituée à l'Ordonnance Souveraine du 29 février 1968, prévoit que :

« La Commission Supérieure des Comptes (...) assure le contrôle des comptes et la gestion budgétaire et financière de l'Etat, de la Commune et des établissements publics.

La Commission peut également, à la demande du Prince ou de sa propre initiative, contrôler :

- les organismes bénéficiaires d'un concours financier de l'Etat qui assurent, en tout ou en partie, la gestion d'un régime légalement obligatoire de retraite, d'assurances sociales ou de prestations familiales ;

- les organismes qui bénéficient d'une subvention de l'Etat ou d'une autre personne morale de droit public ;
- les sociétés de droit privé, non cotées en bourse, dont l'Etat détient plus de la moitié du capital.

La Commission peut être chargée par le Prince de toute mission d'étude et d'information relevant de sa compétence.

La loi du 2 juillet 2012 relative au financement des campagnes électorales a confié un rôle important à la Commission Supérieure des Comptes au sein de la Commission de Vérification des Comptes de Campagne.

### **Comment la Commission Supérieure des Comptes organise-t-elle ses contrôles ?**

La Commission établit le programme de ses travaux et chaque membre organise les contrôles qui lui sont confiés en fonction des particularités des vérifications et enquêtes à effectuer.

Pour assurer leurs différents contrôles, les membres de la Commission « peuvent se faire communiquer tout document administratif et toute pièce comptable utiles à l'accomplissement de leur mission. Ils peuvent demander à tout fonctionnaire ou agent de service et à tout organisme contrôlé de leur fournir, par écrit ou en procédant à leur audition, toutes les expli-

cations susceptibles de les éclairer » (article 9 de l'Ordonnance Souveraine du 2 juillet 2008).

De manière générale, l'Ordonnance Souveraine du 2 juillet 2008 vise essentiellement à organiser, d'une part, l'accès de la Commission à tous les documents, justifications et informations qu'exigent ses audits, d'autre part, une contradiction effective avec les organismes contrôlés et le Gouvernement Princier.

### **Comment la Commission Supérieure des Comptes optimise-t-elle l'évolution de ses contrôles ?**

Dans l'organisation et la programmation de ses contrôles, la Commission Supérieure des Comptes s'attache par principe à adapter ceux-ci aux évolutions enregistrées dans les procédures budgétaires et comptables, dans l'organisation des services et dans la nature des opérations de dépenses ou de recettes afin de s'adapter au mieux aux exigences de sa mission.

Dans un effort permanent d'adaptation, la Commission Supérieure des Comptes s'inspire des normes et recommandations formulées par les associations internationales qui regroupent les Institutions Supérieures de Contrôle (I.S.C.) dont l'I.S.C. de la Principauté fait partie (INTOSAI, EUROSAI, AISCUFF).



MOBILISATION

**GRAND PRIX : FORMATIONS ET SIMULATIONS POUR LES SAPEURS-POMPIERS**



La digue de Fontvieille est spécialement aménagée pour l'évènement. À cette occasion une glissière de sécurité identique à celles du circuit est installée. Les Sapeurs-Pompiers, puis les Commissaires de Courses peuvent donc s'entraîner dans des conditions quasi-réelles. Cet apprentissage annuel permet aujourd'hui aux Secours de pouvoir désincarner un pilote accidenté en moins de deux minutes.

**Comme chaque année la Principauté se prépare à accueillir les pilotes de Formule 1 pour le Grand Prix de Monaco. Afin de prévenir tout accident éventuel, l'Automobile Club (ACM) organise, conjointement avec le Corps des Sapeurs-Pompiers (CSP), les traditionnelles journées de formation des quelques 650 commissaires de course qui seront disposés tout autour du circuit. En amont, les Sapeurs-Pompiers sont eux aussi formés et revoient leurs acquis fondamentaux. Reportage.**

Étalées sur deux jours, durant un week-end du mois d'avril, ces formations sont composées d'ateliers répartis entre le chapiteau et la digue de Fontvieille.

**SIMULATION**

Comme le souligne le Chef de Corps, le Lieutenant-Colonel Tony Varo : « ces journées permettent également aux Sapeurs-Pompiers de la Principauté de réactiver les connaissances acquises au fil des années, mais aussi de se familiariser avec des outils qui ne sont pas utilisés par le Corps, comme les extincteurs et les



Environ 50 nouveaux Commissaires de course intègrent l'équipe de l'Automobile club chaque année. Comme pour les Sapeurs-Pompiers, ces deux jours de formation, pour les commissaires, sont l'occasion de se remémorer les fondamentaux pour les anciens et de se familiariser avec des techniques et des outils inconnus pour les nouveaux.

procédures d'intervention sur le circuit ». Dans cette optique, après les ateliers de formation à la manipulation des extincteurs, l'ACM a acquis un simulateur

d'incendie sur une Formule un (échelle 1), modèle unique qui permet de réaliser des mises en situation sur la digue de Fontvieille (feu compartiment moteur, feu généralisé).

Les véhicules spéciaux (véhicules intervention feu et Extraction) mis en œuvre par les Sapeurs-Pompiers sont également présents pour une approche encore plus réaliste de la simulation.

Les différentes mises en situation permettent ainsi aux sapeurs-pompiers de réviser les protocoles d'intervention et notamment ceux fixés par la Fédération Internationale d'Automobile (FIA).

## ENCADREMENT

L'Automobile Club de Monaco est la seule entité, affiliée à la FIA, qui organise chaque année des formations pour ses Commissaires de course. Il est important de signaler que ceux-ci sont tous des bénévoles. Ainsi, une formation est nécessaire pour ces 650 personnes, qui ne revêtent leur combinaison qu'une fois l'an. Le Corps des Sapeurs-Pompiers a donc pour mission d'encadrer ces séances d'apprentissage dans le domaine de la lutte contre l'incendie. Sous le commandement du Commandant Marc de

Gabriel, dix hommes du Corps sont en charge d'initier et de guider le personnel de l'ACM sur les différents scénarios d'intervention feu. Dans le même temps, les sapeurs-pompiers évaluent les Commissaires de course afin de les déclarer aptes ou non.

## NOUVEAUTÉ

En 2015, l'ACM innove en organisant la première course de monoplace électriques de son histoire. Plus communément appelée « e-Prix », celle-ci nécessite un protocole d'intervention différent des Grands-Prix traditionnels.



*Le problème majeur avec les véhicules électriques est le bruit... ou plutôt l'absence de bruit ! En effet, ces bolides électriques ne produisent que de légers sifflements, et ce, même à vive allure. Ce problème peut devenir un réel danger notamment dans les stands où beaucoup de véhicules se croisent. Pour pallier cette complication, tous les commissaires de course seront équipés d'un sifflet.*

Aussi, un atelier spécifiquement dédié aux interventions sur véhicule électrique a été instauré par les sapeurs-pompiers.

Cette procédure d'intervention a été mise en place par les Sapeurs-Pompiers de Monaco et validé par la F.I.A.

Cependant, ce protocole avait déjà été partiellement constitué, deux ans auparavant, grâce à l'arrivée du KERS (accélérateur électrique) sur les F1. En effet, cette invention avait permis d'établir les prémisses des procédures d'intervention pour les Formules électriques.

## Le saviez-vous ?

- Il existe deux types de Commissaires de Course :
  - Commissaire « piste » en orange
  - Commissaire « feu » en bleu
- Durant les différents Grands Prix, 142 Sapeurs-Pompiers de la Principauté seront déployés. Ils bénéficieront de renforts provenant des sapeurs-pompiers des Alpes Maritimes pour compléter le dispositif opérationnel sur la Principauté.
- Le pack batterie d'une Formule électrique délivre une tension de 800 volts en courant continu. Composée de cellules de lithium-Ion, elle est enfermée dans une boîte en carbone capable de résister à d'énormes chocs. Cette résistance a été éprouvée en grandeur réelle lors d'un crash survenu durant l'e-Grand Prix de Pékin, et impliquant la Formule E de l'écurie monégasque, Venturi.

## L'ACTUALITÉ DES SAPEURS-POMPIERS EXERCICE DE DÉSINCARCÉRATION

Dans le cadre du maintien des acquis en secours routiers organisé du 9 au 13 mars dernier, un exercice de désincarcération a été organisé dans la nuit du 12 mars, dans le tunnel désaffecté des Pissarelles (sur la RN 6007) à Cap d'Ail. La simulation envisagée concerne un accident grave de la circulation, entre deux véhicules de tourisme et un scooter dans un tunnel, occasionnant deux blessés graves incarcérés. Cet exercice de synthèse, assez réaliste, a permis d'entraîner les militaires du Corps aux missions de «secours routiers», en collaboration avec les médecins et infirmiers du service médical d'Urgence du Centre Hospitalier Princesse Grace de

Monaco. L'exercice avait lieu en présence du Colonel Luc FRINGANT, Commandant Supérieur de la Force Publique.



## L'ACTUALITÉ DES SAPEURS-POMPIERS (SUITE)

### 2 AVRIL 2015 • PASSATION DE COMMANDEMENT AU CENTRE DE SECOURS DE FONTVIEILLE



La passation de commandement a eu lieu au cours d'une cérémonie militaire organisée dans le Centre de Secours de Fontvieille. L'adjudant Serge Daffara s'est vu confier ce poste, en présence du Colonel Luc Fringant, Commandant Supérieur de la Force Publique et du Lieutenant-Colonel Tony Varo, chef de Corps des sapeurs-pompiers.

Après sept années à la tête du Centre de Secours de Fontvieille, le major Jean-Marc Decaunes a quitté le poste de chef de centre pour rallier l'Etat-major, en qualité d'adjoint au chef du Bureau Opération Transmissions Planification (BOTP) au Centre de Secours de la Condamine. Le Centre de Secours

de Fontvieille est désormais commandé par l'adjudant Serge Daffara. Inauguré en 1989, puis restructuré en 2011 avec la construction de deux étages supplémentaires, le Centre de Secours de Fontvieille héberge quarante pompiers placés sous l'autorité du Chef de Corps.

## L'ACTUALITÉ DE LA DIRECTION DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### ÉCHANGE SCOLAIRE ENTRE MONACO ET LA FINLANDE

**Pour la deuxième année consécutive, les élèves d'une classe de CM2 de l'école Saint-Charles ont participé à un échange scolaire avec une classe du Lycée franco-finlandais d'Helsinki.**

Les écoliers de la 7<sup>e</sup> D de Mme Sylvie DE ALMEIDA ont effectué un séjour à Helsinki du 28 janvier au 2 février 2015.

Ce voyage s'est articulé en trois temps :

- une première partie du séjour a été consacrée à la visite d'Helsinki et à la découverte des spécificités de l'enseignement finlandais,

- puis une immersion dans les familles finlandaises a été proposée aux écoliers de la Principauté puisqu'ils ont été hébergés auprès de leur correspondant,
- enfin, une découverte de l'environnement a été organisée à leur intention, avec

une extraordinaire excursion sur le site Iloranta (station touristique)

Le projet de la classe étant structuré autour du thème des arts, trois des accompagnateurs étaient des artistes :

Nick DANZIGER (photographe reporter), Anthony ALBERTI (Mr One Teas, artiste peintre) et Blaise DEVISSI (sculpteur).

Les élèves finlandais ont, quant à eux, été accueillis en Principauté du 9 au 16 avril 2015. Cet échange a débuté par un atelier cuisine (cf encadré).

Le programme qui leur a été proposé était axé sur la découverte de Monaco : le Palais Princier, le Musée Océanographique, la salle Garnier et le Jardin Exotique. Les enfants ont également participé à une activité de voile encadrée par l'équipe du Yacht Club de Monaco ainsi qu'à une journée aux îles de Lérins.



C'est dans l'atelier cuisine au Fairmont Hôtel que les enfants, sous la conduite du chef Philippe JOANNES, Meilleur ouvrier de France, ont confectionné des barbajuans et des farcis. Cet atelier a d'ailleurs fait l'objet d'un reportage diffusé sur Monaco Info.



## L'« ENGLISH WORKSHOP » DU COLLÈGE CHARLES III



© Fondation Princesse Charlène

**Le 13 avril dernier, S.A.S. la Princesse Charlène a honoré de Sa présence le spectacle proposé par les élèves de la classe de 5<sup>e</sup> Anglais Plus du collège Charles III.**

*Au terme de cette présentation de saynètes, SAS la Princesse Charlène a pu partager un temps d'échange avec les collégiens réunis dans le Centre de Documentation et d'Information du collège. La Princesse Charlène a beaucoup apprécié la prestation des élèves et les a félicités.*

Accueillie par Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et M. Patrice

Cellario, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, la Princesse Charlène a assisté à un spectacle de grande qualité intitulé « English Workshop », destinés aux écoliers de CM2 de l'école Saint-Charles. Ce spectacle s'inscrivait dans le cadre d'un projet pédagogique visant à faire découvrir aux élèves des classes de CM2

de la Principauté, la section « Anglais + » du collège.

Cette passerelle culturelle et conviviale entre l'école primaire et le collège, a permis à une cinquantaine de collégiens d'exprimer devant la Princesse Charlène, leur talent artistique et leur maîtrise de la langue anglaise.

## DOUZE JEUNES SPORTIFS SUD-AFRICAINS À LA RENCONTRE DE S.A.S. LA PRINCESSE CHARLÈNE



© Fondation Princesse Charlène

*Après avoir rencontré ces jeunes Sud-africains lors du Challenge qui s'est déroulé le samedi 11 avril dernier au Stade Louis II, la Princesse Charlène a souhaité pouvoir échanger plus longuement avec les jeunes hôtes de la Principauté.*

A l'occasion de l'édition 2015 du Challenge Sainte-Dévote, la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, en étroite partenariat avec la Fondation Princesse Charlène et la Fédération Monégasque de Rugby, a pris une part active à l'accueil d'une douzaine de jeunes rugbymen venus d'Afrique du Sud.

Du 8 au 15 avril derniers, ces jeunes sportifs ont bénéficié d'un accueil chaleureux, placé sous le signe de la solidarité et de l'échange interculturel. Ainsi, les jeunes Sud-africains, accompagnés par des licenciés



© Fondation Princesse Charlène

*Après s'être entretenue très chaleureusement avec les élèves, la Princesse Charlène a exaucé le rêve des jeunes Sud-africains : apprendre à nager. C'est ainsi qu'avec beaucoup de spontanéité et de gentillesse, la Princesse a initié dans le bassin de la piscine du collège Charles III, ces jeunes sportifs aux rudiments de la natation, ce qui a procuré une immense joie à nos jeunes hôtes.*

de la Fédération monégasque de Rugby, ont pu participer à un tournoi U12 au Racing Club de Toulon.

Il leur a été proposé également la visite des sites les plus emblématiques de la Principauté, ainsi qu'un déplacement pour découvrir les montagnes de l'arrière-pays.

La Princesse Charlène a également tenu à participer, le mardi 14 avril dernier au collège Charles III, aux échanges entre les élèves de la classe de 6<sup>ème</sup> option internationale du collège Charles III ainsi que ceux du collège François d'Assise-Nicolas Barré et les jeunes collégiens sud-africains.

Les élèves de la Principauté ont ainsi présenté leur pays à leurs camarades, grâce à un power-point et un livret détaillé. En écho aux traditions de leurs camarades sud-africains, les collégiens de la Principauté ont revêtu à cette occasion, une tenue uniformisée de couleurs blanche et bleue.

Au terme de ces échanges, Madame Isabelle Bonnal, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et

des Sports et M. Cédric BERTRAND, Principal du Collège Charles III ont exprimé à la Princesse Charlène le souhait de toute la communauté éducative du collège de la voir honorer cet établissement en acceptant d'en devenir la Mairaine, proposition que la Princesse a accueilli avec grande joie.



© Fondation Princesse Charlène

*Mme Isabelle BONNAL, Directeur de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports leur a remis, à l'occasion de ce séjour, la tenue sportive standardisée, portée par tous les élèves de l'enseignement public de la Principauté.*

*Ce séjour de partage interculturel, riche en découvertes et en émotions, s'est terminé par un beau moment de convivialité à la cantine du Collège Charles III où tous les enfants ont eu le plaisir de déguster les spécialités sud-africaines autour d'un menu thématique élaboré pour l'occasion par la Société Monégasque de Restauration.*

## WELCOME OFFICE

**ACCUEILLIR ET ORIENTER LES NOUVEAUX ARRIVANTS EN PRINCIPAUTÉ**

Pour mener à bien ces missions, Laurence Garino (centre) s'appuie sur une équipe dynamique et polyvalente :

- Evelyne Folco (gauche) est responsable de la partie « création d'entreprise » ;
- Aymeric Pazzaglia (tout à gauche) est lui en charge de la partie « installation privée des personnes » ;
- Et Pierre Van Klaveren (tout à droite) coordonne les travaux liés aux sites internet du Service Public, le suivi du Plan Global Accueil ainsi que les affaires du Commerce et de l'Observatoire du commerce (voir article plus loin).
- Marie-Alix Bianchi (absente) et Vanessa Guillot (droite) sont quant à elles chargées de l'accueil des visiteurs et de l'accueil téléphonique ; Cette organisation donne ainsi à chaque collaborateur un domaine de responsabilité précis tout en assurant la polyvalence de l'équipe qui garantit la continuité du service public. Les échanges peuvent avoir lieu en français, anglais, italien, portugais ou espagnol ; ce qui est fort apprécié par les visiteurs.

**Point d'entrée dans l'Administration pour toutes personnes souhaitant s'installer en Principauté, à titre privé ou professionnel, le Monaco Welcome Board Office désormais intitulé le « Welcome Office » fait le point sur ses quatre premières années d'existence.**

« Front Office » de la Direction de l'Expansion Économique pour ce qui concerne la création d'entreprise, le WELCOME OFFICE - dirigé par Laurence Garino - a pour mission de mettre à la disposition des visiteurs les outils, les contacts clés et les renseignements utiles pour faciliter leurs démarches. Il met également en relation les porteurs de projet avec les entités incontournables de la place, tant du

secteur public que du secteur privé, qui sauront faciliter leur installation.

**PROFILS TYPES DES VISITEURS**

Depuis sa création, la fréquentation du Welcome Office porte sur deux grandes populations :

- Les personnes désireuses de créer une entreprise, les étrangers souhaitant résider en Principauté ou encore les entrepreneurs, déjà installés, souhaitant faire évoluer leurs affaires en Principauté
- Les professionnels de la place (conseillers juridiques, experts comptables, notaires, cabinets spécialisés, etc...) ou encore les « intermédiaires » qui accompagnent les nouveaux arrivants dans

leurs démarches administratives.

**COMMENT PROCÈDE LA CONCURRENCE ?**

En 2014, une étude de la concurrence sur internet a été menée par le WELCOME OFFICE. Cette démarche a permis de mettre en exergue le positionnement de Monaco sur la toile, en termes d'accueil, d'installation et de création d'entreprise. Il s'agissait pour l'équipe de se mettre à la place d'une personne qui souhaite s'installer dans certaines villes considérées comme concurrentes de Monaco - à savoir : Londres, Luxembourg, Singapour, Rio de Janeiro, Dubaï et Genève - afin d'analyser les informations



Cellule opérationnelle du Plan Global Accueil, le Welcome Office coordonne la démarche de labellisation du secteur privé et dénombre aujourd'hui plus de 140 entreprises détentrices du label « Monaco Welcome certified ».

En 2015, le Welcome Office poursuivra ses opérations de sensibilisation et travaillera plus particulièrement avec la Compagnie des Autobus de Monaco et les Taxis de Monaco.

Dans le même temps, l'Administration monégasque joue un rôle moteur dans le processus d'amélioration de l'accueil ; pour cela, certains Services administratifs, dont le Welcome Office, ont fait l'objet d'enquêtes de satisfaction en 2014. (cf. JDA 64 – Bilan plan accueil)

et les services d'accueil mis en place par ces destinations. Ce rapport a été remis à plusieurs entités concernées par le sujet, telles que la Direction de l'Expansion Économique (DEE), la Direction de l'Administration Électronique et de l'Information aux Usagers (DAEIU) et le Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA). Il a ainsi permis d'identifier des pistes d'amélioration susceptibles d'optimiser la qualité de l'accueil et l'accompagnement des personnes qui souhaitent s'installer en Principauté.

Certaines de ces pistes sont actuellement à l'étude au sein des Services de l'État :

- Création d'une application mobile « Monaco » pour smart phones, dédiée aux

nouveaux résidents notamment;

- Mise en ligne de mini-sites multilingues pour capter les internautes dans leur langue afin de les orienter vers les sites officiels du Gouvernement ;
- Traduction de la brochure « S'installer en Principauté » en de nouvelles langues ;
- Développement de nouvelles fonctionnalités sur le site [spe.gouv.mc](http://spe.gouv.mc), telles que la possibilité de prendre des rendez-vous en ligne ou bien

une recherche facilitée de locaux professionnels ;

Chaque projet ayant pour objectif permanent de faciliter la démarche de l'entrepreneur et d'optimiser la qualité de l'accueil dans le pays.

Enfin, le Welcome Office est chargé de mettre en œuvre, entretenir et optimiser les relations et contacts permanents avec l'ensemble des professionnels et acteurs économiques. Il vient aussi en support de certains partenaires

## Le WELCOME OFFICE en chiffres :

Pour l'année 2014, **746 contacts (visiteurs)** ont été comptabilisés par le Service. Ces contacts ont généré **1689 rendez-vous** représentant une moyenne de **141 rendez-vous par mois**. Soit **841 projets de création d'activité** et **118 projets d'installation exclusivement privée**. Les français, les italiens et les monégasques représentent **80% des visiteurs**.

dans le cadre des différents événements qu'ils organisent à Monaco (Direction du Tourisme et des Congrès, International University of Monaco,

Club des Résidents Etrangers de Monaco, Jeune Chambre Economique de Monaco, etc).

## FOCUS LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE



**La première réunion de l'Observatoire du Commerce s'est tenue le 19 mars, sous la présidence de S.E M. le Ministre d'Etat et de M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.**

Structure consultative animée par le Welcome Office, l'Observatoire du Commerce est dédié à la gestion de la dynamique commerciale et vient compléter un dispositif d'actions déjà mises en œuvre par le Gouvernement Princier pour améliorer l'attractivité de l'offre

commerciale. Etudes de projets commerciaux, veille commerciale, analyses et études prospectives font partie de ses missions.

Lors de cette première séance de travail, plusieurs axes de réflexion ont été évoqués tels que l'attractivité de l'offre commerciale, les règles d'urbanisme, l'accès à la Principauté ou encore son image dans la région ; des sujets qui concernent la destination sur un plan général ou des quartiers spécifiques et en particulier le Boulevard des Moulins, la Condamine ou le Larvotto.

Dans le cadre de ses missions, l'Observatoire du Commerce pourra faire appel à des experts du secteur privé ou public afin de réaliser des études spécifiques. Très prochainement, il devrait lancer une étude des comportements des différentes clientèles présentes en Principauté et il se réunira en avril pour élaborer des préconisations concrètes pour la relance du Boulevard des Moulins.

Etaient également présents : M. le Maire de Monaco, les représentants du Conseil National, du Conseil Economique et Social, de la Chambre de Développement Economique, de la Chambre Immobilière Monégasque, du Conseil Stratégique pour l'Attractivité, le Président de l'Union des Commerçants et Artisans de Monaco, les membres du GIE de Fontvieille et les représentants du Métropole Shopping Center ; la Présidente de l'Association des Industries Hôtelières monégasques, le Président de la Jeune Chambre Economique de Monaco ; le Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, le Directeur de l'IMSEE, les représentants du Département des Finances et de l'Economie et du Welcome Office.

## NOMINATION



Depuis le 4 avril, Mme Sophie Vatrican est le Directeur du Budget et du Trésor. Elle succède à Mme Isabelle Rosabrunetto, récemment nommée Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (cf. JDA 64).





## PLEINS FEUX SUR...

## LES OPERATIONS DE LOGEMENTS DOMANIAUX



Les 157 appartements de la Tour Odéon sont répartis comme suit :

- 70 appartements de deux pièces principales, dont 3 pour personne à mobilité réduite,
- 45 appartements de trois pièces principales, dont 2 pour personne à mobilité réduite,
- 32 appartements de quatre pièces principales,
- 10 appartements de cinq pièces principales.

L'immeuble compte également 27 locaux domaniaux à usage de bureaux attribués après publication d'un appel à candidatures au Journal de Monaco et avis de la Commission instituée par l'Arrêté Ministériel numéro 2009-638 du 17 décembre 2009.

### Alors que la Tour Odéon vient d'être récemment livrée, la métamorphose du paysage de la Principauté continue.

Le 19 février dernier, la Commission d'attribution des Logements Domaniaux se réunissait afin de répartir les appartements, propriété de l'Etat de Monaco, au sein de l'immeuble « Tour Odéon » plus 90 logements de restitution.

Au sein du plus grand projet de cette dernière décennie, l'Etat de Monaco possède 157 appartements, du 3<sup>e</sup> au 28<sup>e</sup> étage, dont 5 pour personnes à mobilité réduite.

La réception est prévue pour la fin du deuxième trimestre de l'année 2015.

### POINT D'ÉTAPE

Le Gouvernement Princier entend poursuivre ses efforts en vue de la construction de nouveaux logements pour les nationaux. À cette fin, en plus de la construction « L'Engelin » et de l'opération « Testimonio II » incluant 156 logements domaniaux, le Gouvernement Princier projette deux autres opérations dites « intermédiaires » de plus petite envergure.

Les sites retenus sont les propriétés « Villa del Sol », au 5 de l'avenue Saint Roman et la « Villa Marcelle », située au 29, avenue de l'Annonciade.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Service des Travaux Publics.

### Engelin

L'opération « L'Engelin » située 83-85, boulevard du Jardin Exotique est en cours de réalisation. Cet immeuble comptera 131 logements répartis de la manière suivante :

- 39 appartements de deux pièces principales,
- 55 appartements de trois pièces principales,
- 27 appartements de quatre pièces principales,
- 9 appartements de cinq pièces principales,
- 1 appartement de six pièces principales.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Service des Travaux Publics et la livraison est prévue pour la fin de l'année 2017.

À LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES...

## LA DIVISION « CREATION D'ENTREPRISE » DE LA DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE



Ici, de gauche à droite, M. Olivier BLANCHY (Administrateur), Mlle Aurore BRUNET (Attaché), M. Tomas Lantheaume (Adjoint au Directeur), Mme Magali VASSALLO (Chef de Division), M. Serge Pieryves (Directeur), Mme Sandra GORMOTTE (Attaché Principal Hautement Qualifié), Mlle Nadine DE BARTOLI (Secrétaire-Sténodactylographe). Absente sur la photo, Mme Gisèle HERNANDO (Chef de Bureau).

**La division de « création d'entreprise » est principalement chargée de l'instruction et du suivi administratif des dossiers de demandes de créations et de modifications des activités**

**économiques (1201 dossiers instruits en 2014 contre 1012 en 2013, soit une augmentation de l'ordre de 19%, et 273 dossiers instruits au premier semestre 2015).**

Dans le cadre de la politique d'attractivité menée par le Gouvernement Princier, les pièces à fournir pour les demandes d'autorisation ont été rationalisées en 2011 et depuis 2012, l'instruction des dossiers est réalisée par le biais d'un circuit de validation électronique des autorisations de commerce qui permet de consulter les différents Services concernés. Le dépôt de dossiers en ligne devrait voir le jour au cours des prochaines années.

### EFFICACITÉ PROUVÉE

Le délai moyen de réponse de six semaines (37 jours au premier trimestre 2015) est largement inférieur au délai légal, qui est de trois mois.

En outre, cette division entretient un dialogue constant avec les professionnels de la place et les oriente dans la mise en œuvre de leurs projets.



## INITIATIVE BLOC PHILATÉLIQUE DEDIE AUX NAISSANCES PRINCIÈRES

À l'occasion de la naissance de S.A.S. le Prince Héritaire Jacques et de S.A.S. la Princesse Gabriella, l'Office des Timbres émet un bloc de deux timbres composés des photos de LL.AA.SS. le Prince Albert II et la Princesse Charlene avec Leurs Enfants, prises à la maternité du Centre Hospitalier Princesse Grace et lors de la présentation officielle le 7 janvier 2015.

Ce bloc sera vendu exclusivement par l'Office des Emissions de Timbres-Poste, le Musée des Timbres et des Monnaies, et dans le réseau de vente de la Principauté, au prix de 4,00 €. Il sera proposé aux abonnés et clients conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la première partie 2015.



L'Office des Timbres propose également une enveloppe « premier jour d'émission » spéciale au tarif de 4,60 €. L'illustration représente les monogrammes des Enfants Princiers ainsi que le Palais imprimé en encre métallique dorée.

« ALLO 141 ? ... »

## TOUR DE GARDE DES MÉDECINS, COMMENT ÇA MARCHE ?

En 2013, le Département des Affaires Sociales et de la Santé a finalisé un accord avec les médecins généralistes, sous l'égide du Conseil de l'Ordre des Médecins, pour la mise en place d'un tour de garde institutionnalisé durant la semaine.

Les médecins généralistes assurent ainsi, à tour de rôle, une garde durant les week-ends et jours fériés de 7 heures à minuit, mais également en semaine de 20 heures à minuit, depuis le 31 décembre 2013.

Ce dispositif, qui est donc le résultat d'une démarche conduite par le Département des Affaires Sociales et de la Santé en lien avec les Caisses Sociales de Monaco, répond à une demande exprimée par la population résidente de la Principauté de pouvoir faire appel à un médecin généraliste, en dehors des heures d'ouverture des cabinets.



Il permet, en outre, de réduire le nombre de visites au Service des Urgences du Centre Hospitalier Princesse Grace pour des situations qui n'ont pas réellement le caractère d'urgence médicale et, de fait, d'améliorer la prise en charge par ce Service des urgences les plus graves.

### ÉTAPES D'ÉLABORATION ET DE VALIDATION D'UN PLAN DE TOUR DE GARDE

**1** Chaque trimestre, la liste des médecins généralistes de garde est élaborée par le Conseil de l'Ordre des Médecins en collaboration avec les médecins généralistes

**2** La liste est transmise par le Conseil de l'Ordre des Médecins à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

**3** La Direction de l'Action Sanitaire et Sociale assure la diffusion, par voie électronique, de la liste aux services et entités concernés suivants :

Pour la publication et la diffusion audio/audiovisuelle :

- Journal de Monaco
- Nice Matin
- Centre de Presse
- Monaco Channel
- Monaco Telecom

Pour l'information des Services et Entités concernés :

- Département des Affaires Sociales et de la Santé
- Département de l'Intérieur
- Direction de la Sécurité Publique
- Corps des Carabiniers
- Corps des Sapeurs-Pompiers
- Direction du Centre Hospitalier Princesse Grace
- IM2S
- Conseil de l'Ordre des Pharmaciens
- Conseil de l'Ordre des Médecins
- Croix-Rouge de Monaco
- Comptoir Pharmaceutique Méditerranéen



Toute modification du tour de garde est relayée dans les mêmes conditions et aux mêmes correspondants.

#### Où trouver les informations relatives aux tours de garde des médecins

Pour connaître le nom du médecin de garde, ainsi que la pharmacie de garde, il suffit de composer, depuis un poste fixe, le **141**, numéro d'appel mis en service par Monaco Telecom.

Cette information est aussi relayée quotidiennement par **Monaco Info** et **Monaco Matin**.

Le **Journal de Monaco** publie, tous les trimestres, les listes des médecins et des pharmacies de garde.

Ces listes sont également consultables sur la **Chaîne Santé de Monaco** du site de **Monaco Channel** ([www.monacochannel.mc](http://www.monacochannel.mc)) ou sur le site du **CHPG** ([www.chpg.mc](http://www.chpg.mc)).



## FOCUS

# STÉPHANE VALERI DEVANT LA JCE : « L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE, UNE PRIORITÉ POUR MONACO »

Le 2 avril dernier, le Président de la JCE, David Sirour, animait au Salon Bellevue du Café de Paris, un petit-déjeuner débat sur le thème : « L'Attractivité médicale : un atout majeur pour Monaco », avec comme invité Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé.

A cette occasion, M. Valeri est revenu sur les moyens mis à disposition de la Principauté pour la mettre au premier rang dans le domaine des soins. M. Valeri a débuté son intervention en rappelant l'excellence de la Principauté dans le domaine des soins médicaux, atout majeur dans son attractivité. L'Etat consacre 8% de son budget au



Le nouvel hôpital permettra d'adapter le programme capacitaire aux progrès de la médecine, de réduire les coûts d'exploitation et d'améliorer les fonctionnalités (adaptation à la T2A, tarification à l'activité). Le nouveau CHPG, ultra-moderne, aura entre autres une capacité de 409 lits, tous en chambre individuelle, sur une superficie totale de 74.926 m<sup>2</sup>.

domaine de la Santé, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé.

Le CHPG est certainement l'élément le plus représentatif de l'excellence de la Principauté dans le domaine de la Santé. L'Etat y consacre environ 10 millions d'euros par an, afin d'y apporter et maintenir des services et des équipements de la plus haute qualité. M. Valeri a ensuite

présenté le projet du nouveau centre hospitalier. L'année prochaine une passerelle reliera l'actuel CHPG à un bloc de l'immeuble des Tamaris. Ce bloc accueillera notamment l'unité de bilan pour y concevoir les « checkups ». M. Valeri a souligné que cette unité sera dotée de plusieurs suites et d'un service de haut standing. En outre, l'accueil et certains services de consultation seront délocalisés aux Tamaris, dans le

but d'améliorer leur fonctionnement.

Enfin, M. Valeri est revenu sur la brochure « Santé » (bilingue français-anglais), qui vient d'être publiée. Cette brochure présente la totalité de l'offre de santé monégasque. Tous les professionnels et les établissements publics et privés y sont présentés. Elle est notamment disponible sur le site internet du Gouvernement dans la rubrique dédiée au Social et à la Santé ([www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)). Le Gouvernement diffusera largement la brochure en Principauté, mais aussi à l'étranger. M. Valeri a conclu son intervention en insistant sur le fait que l'on doit à la sagesse de nos Souverains la dynamique d'excellence qui caractérise le système de soins monégasque.

## INAUGURATION DU SERVICE D'ÉCHOGRAPHIE-SÉNOLOGIE

Le 13 avril dernier, était inauguré le nouveau Service d'échographie-sénologie, dirigé par le Docteur Mathieu Libertore, au Centre Hospitalier Princesse Grace.

Afin de garantir l'excellence dans la prévention du cancer du sein, le Gouvernement Princier a décidé la création d'un service d'échographie-sénologie, équipé d'un plateau technique de pointe. Plus d'un million d'euros ont été investis dans ce nouveau

service d'échographie-sénologie qui se dote, entre autres, d'un mammographe de dernière génération, le Selenia Dimensions 800D Tomosynthèse (de la marque Hologic). Ce mammographe à capteur numérique, est l'un des plus performants au monde. Ce bijou technologique présente 2 atouts majeurs :

- la tomosynthèse (équivalent d'un scanner du sein). Elle rend possible l'étude du sein sur des coupes millimétriques, ce qui optimise toute détection précoce.



Le nouveau centre d'échographie-sénologie est notamment équipé d'un mammographe à capteur numérique parmi les plus performants du monde.

- la radioprotection, qui consiste en une diminution de la dose de radiations nécessaires au dépistage.

BILAN

## LE CENTRE DE GÉRONTOLOGIE RAINIER III A DEUX ANS

### 3 QUESTIONS AU PROFESSEUR ALAIN PESCE, CHEF DE SERVICE DU CENTRE DE GÉRONTOLOGIE RAINIER III



L'activité du Centre Rainier III a cru de façon régulière et rapide dès son ouverture



Professeur Alain Pesce, Chef de Service du Centre de Gérontologie Rainier III

**Le 12 février 2013, le Centre de Gérontologie Rainier III (CR III) ouvrait ses portes. Il représente la pièce maîtresse du vaste projet gérontologique mis en place par le Gouvernement Princier depuis 2003. Dotée de 210 chambres, le Centre est notamment dédié aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées. Après 2 années d'activité, le JDA fait un bilan avec le Professeur Alain Pesce, Chef de Service du Centre de Gérontologie Rainier III.**

#### Quelles sont les spécificités du Centre de Gérontologie Rainier III ?

Disposant d'une filière gérontologie complète avec notamment une prise en charge des malades de toutes catégories, le Centre Gérontologie Rainier III (CR III) possède 11 autres activités. Le CR III possède, entre autres, une cellule consacrée à la maladie d'Alzheimer qui représente un objectif prioritaire. Cette cellule bénéficie de 2 médecins somaticiens en plus des médecins de l'unité Denis Ravera garantissant une expertise totale pour les patients.

Aussi, la section « Projet Personnalisé » réalise dans le cadre d'une prise en soin pluridisciplinaire organisée, avec pour chaque patient la création d'un projet interdisciplinaire personnalisé réévalué et adapté. Le CR III bénéficie aussi d'une filière « Action Innovantes » dans laquelle des actions spécifiques ont été menées pour développer certaines spécificités comme les alternatives non médicamenteuses à la prise en charge de la douleur, de l'anxiété et des troubles du comportement: musicothérapie, relaxation, toucher-massage, hypnose, art-thérapie... Il convient de mentionner

également la présence d'un « Centre de Mémoire » de haut niveau avec une expertise psychiatrique, neurologique, somaticienne, neuropsychologique, une consultation d'annonce du diagnostic pluridisciplinaire, un soutien des aidants. Enfin, le pôle « Animation » tient une place clé dans le cadre d'un projet de vie, concernant tout particulièrement les malades des unités de soins de longue durée.

### Quel bilan général dressez-vous après 2 ans d'activité ?

L'activité en termes de journées d'hospitalisation, et de taux d'occupation est excellent. L'hospitalisation au CRIII se fait selon des critères précis d'admission, en fonction de l'âge, de la nationalité, de la prise en charge par les Caisses Sociales Monégasques, ainsi que des critères de durée de résidence. Ces admissions se font dans le strict respect des souhaits des malades et de leurs familles, et de la déontologie médicale. L'importance de l'activité du CRIII est due au

fait qu'il était devenu indispensable à la filière de soins hospitaliers en Principauté, du fait du vieillissement de la population, de l'incidence des troubles cognitifs comme la maladie d'Alzheimer, et que la qualité des soins est appréciée. Les questionnaires de satisfaction remis aux patients et familles, montrent un fort taux de satisfaction, tout particulièrement dans trois domaines : les soins, la prise en charge médicale et l'animation. Les locaux, chambres, locaux communs, salles d'activités et d'animation, terrasses, jardins de l'unité Denis Ravera, sont également fort appréciés.

### Quels sont les domaines qui seront développés dans le futur ? Quels sont les objectifs, en termes d'activité, dans l'avenir proche ?

En terme d'activité, le CRIII a acquis son niveau optimal et il ne pourra pas s'élever au-delà, l'établissement ayant actuellement et depuis 2014 un taux d'occupation supérieur aux prévisions. Courant 2015, le cabinet

dentaire du CRIII ouvrira ses portes. De nouveaux protocoles de recherche seront mis en place, permettant aux malades de bénéficier des avancées dans la connaissance des troubles cognitifs. Des projets plus avancés concernant le confort des

malades placés en soins palliatifs seront mis en place suite à une participation des soignants à la construction d'un projet spécifique. Une consultation de prévention et d'éducation sera mise en place.

## Le Centre de Gérontologie Rainier III en chiffres

Le Centre Rainier III comporte 210 lits qui se répartissent en :

- 30 lits de Court Séjour Gériatrique,
- 30 lits de Moyen Séjour - Soins de Suite et de Réadaptation,
- 30 lits de prise en charge de la pathologie Alzheimer (unité Denis Ravera), elle-même divisée en 15 lits d'unité cognitivo-comportementale et 15 lits de long séjour.
- 120 lits de Long Séjour (Unité de Soins de Longue Durée).

Des moyens humains importants ont été consacrés à son bon fonctionnement :

- 11 médecins (11,1 Equivalents Temps Plein médical)
- 384,5 effectifs de personnel

Ces effectifs permettent au Centre Rainier III de développer une activité conforme à sa mission. Ainsi en 2014, 74 220 journées d'hospitalisation ont été assurées, correspondant à un taux d'occupation particulièrement élevé, proche pour la plupart des unités de 99 %.

## L'ACTU EN IMAGES

### STÉPHANE VALERI, PARRAIN DE LA PROMOTION 2014 – 2017 DE L'IFSI

Les étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) de Monaco ont choisi, comme il est d'usage, un parrain pour la promotion 2014-2017.

Leur choix s'est porté sur Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et à la Santé.

Ce qui a donné l'occasion au Conseiller Valeri de rappeler les efforts du Gouvernement Princier pour garantir l'excellence du système de Santé, et d'insister sur sa volonté de préserver « des effectifs en nombre suffisant, ainsi que des locaux et des plateaux techniques de grande qualité ».





## COMMERCE ENGAGÉ

## LES SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR LES SACS PLASTIQUES

## 3 QUESTIONS À VALÉRIE DAVENET, DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT



**Le 10 et 11 mars 2015, le Yacht Club de Monaco accueillait une conférence sur le thème « Plastique en Méditerranée : au-delà du constat, quelles solutions ? ». Plus de 200 participants ont débattu et présenté les résultats de leurs recherches. Afin de traiter la pollution des mers par le plastique, la Principauté de Monaco s'est engagée dans le « commerce engagé » afin de limiter l'usage des sacs en plastique chez les commerçants et les consommateurs. Valérie Davenet, Directeur de l'Environnement, nous en dit davantage.**

**Quelle démarche le Gouvernement Princier met-il en œuvre en faveur d'un commerce engagé ?**

La démarche « commerce engagé » mise en place dès la fin de l'année 2014 par le Gouvernement Princier vise à mettre en valeur et à favoriser les pratiques éco-responsables chez les producteurs, commerçants et consommateurs présents sur le territoire monégasque. La première

étape vise à réaliser un état des lieux des pratiques locales afin de proposer des solutions adaptées aux différents enjeux préalablement identifiés en faveur d'un commerce plus respectueux de notre environnement.

Le Gouvernement Princier a annoncé lors de la conférence sur les plastiques, l'interdiction de l'importation et la distribution des sacs plastiques à usage unique en Principauté à l'horizon 2016. Le programme « Commerce Engagé », construit en concertation avec les acteurs locaux, porte sur la suppression des sacs plastiques à usage unique, la prévention des déchets et l'amélioration du tri. L'objectif est de favoriser une économie locale représentant moins d'emballages, moins de déchets et moins d'émissions de gaz à effet de serre.

**Quel est le but de la collecte d'informations menée par Ecoscience Provence ?**

Les représentants de cette association présenteront aux commerçants les différents éléments de la démarche « commerce engagé » et recueilleront, dans un premier temps, leurs pratiques, avis et suggestions. Cette collecte d'information a pour but d'analyser les contraintes spécifiques à chaque type de commerce. Ce diagnostic servira de support pour mettre en place l'accompagnement des commerçants dans ce changement de pratique en mettant en valeur les pratiques déjà existantes afin de dynamiser et valoriser leurs démarches environnementales.

**Quel lien existe-t-il entre cette collecte et la promotion d'un «Etat Durable»?**

Le Gouvernement Princier développe une politique de ville durable s'attachant à la préservation, voire au renforcement d'une qualité de vie reconnue et appréciée. La mobilisation de la communauté monégasque représente un des axes de cette politique.

Cette démarche « commerce engagé » permet de favoriser les pratiques écoresponsables en accompagnant les changements de comportement à l'échelle de notre territoire et s'inscrit pleinement dans la politique environnementale menée par le Gouvernement.

### Tri sélectif des Ampoules

*Dans le cadre de la politique du Gouvernement Princier en matière de gestion des déchets et du développement du tri sélectif, la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et la Société Monégasque d'Assainissement (SMA) ont déployé de nouveaux points de collectes pour les piles, batteries rechargeables, ampoules et néons. Des containers spécialement créés pour recevoir ces différents types de déchets sont désormais à la disposition des usagers dans une douzaine d'espaces partenaires en Principauté.*



*Une dizaine de commerçants ont accepté de participer à cette démarche en disposant dans leur magasin ces containers dans lesquels pourront être déposés ces déchets.*

## ESPACE

# LANCEMENT RÉUSSI DU SATELLITE MONACOSAT



Le satellite TurkmenAlem52E/MonacoSat propulsée dans le ciel de Floride par la fusée Falcon 9.

**Lundi 27 avril, à 19h05 heure locale (c'est-à-dire à 1h05 le mardi 28 avril, heure de Monaco), sur la base de Cap Canaveral aux Etats-Unis, le satellite TurkmenAlem52E/MonacoSAT de la Société monégasque Space System International (SSI), lancé par la fusée Falcon 9 de la société américaine SpaceX, s'est élevé dans le ciel de Floride. Un lancement auquel assistaient notamment Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, M. André Saint-Mleux,**

**Administrateur d'Etat de Monaco Telecom et M. Christophe Pierre, Directeur des Communications Electroniques.**



Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, entourée d'André Saint-Mleux, Administrateur d'Etat de Monaco Telecom et Christophe Pierre, Directeur des Communications Electroniques.

Bref rappel de cette aventure technologique et humaine : c'est en 2005 que le Gouvernement Princier postule auprès de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour de nouvelles positions orbitales géostationnaires. A partir de cette date, la Principauté dispose de 8 ans pour mettre en place un satellite opérationnel autour de l'orbite terrestre. De 2005 à 2010, plusieurs études sont menées avec des opérateurs privés spécialisés dans l'exploitation de positions

orbitales. En 2010, le Dr Ilhami Aygun, Directeur Général de SSI, répond à l'appel d'offre pour la position 52° Est. Un groupe de travail commun est mis en place afin de redéfinir les zones de couverture souhaitées et mener les négociations avec les administrations spatiales des réseaux voisins pour définir les zones de couverture de chacun.

Finalement, c'est en 2011 qu'un contrat tripartite est signé entre SSI, le Gouvernement du Turkménistan et le constructeur Thales Alenia Space basé à Cannes, pour la construction et le lancement du satellite. Le Turkménistan ayant hautement participé au financement aux côtés de SSI, deux tiers des capacités des transpondeurs lui seront consacrés, le dernier tiers étant dédié à SSI. La construction du satellite TurkmenAlem52E/MonacoSAT est complétée courant 2014, puis envoyé par cargo Antonov fin février 2015 pour un lancement initialement programmé le 21 mars 2015 à Cap Canaveral.

Aujourd'hui, ce satellite est situé sur une position orbitale géostationnaire localisée au-dessus de l'Equateur, à 52° Est et son empreinte au sol couvre 1,6 milliard de personnes vivant dans une large zone géographique entre l'Asie centrale à l'Afrique du Nord.



Sur le site du pas de tir de SpaceX et du satellite, Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme et, le Ministre de la Sécurité du Turkménistan

« Son objectif est d'offrir un accès de meilleure qualité aux télécommunications pour les pays sous la couverture de son faisceau, notamment le Turkménistan et permettre de réduire la fracture numérique de zones isolées » souligne Mme Marie-Pierre Gramaglia en concluant « aujourd'hui, le succès de ce lancement est une grande fierté pour notre pays et l'accomplissement d'une belle collaboration. »

## L'ACTU EN IMAGES

### SALON EVER

Du 31 mars au 2 avril, le Grimaldi Forum accueillait l'édition 2015 du Salon Ever. A cette occasion, de nombreux professionnels étaient réunis autour des thèmes sur le Développement Durable. L'objectif de ce Salon est de sensibiliser le grand public et les professionnels au développement des énergies renouvelables et à l'optimisation de l'efficacité énergétique.

Les nombreux partenariats conclus avec les constructeurs automobiles, ainsi que l'engagement des entreprises et de l'Administration, ont placé la Principauté au cœur des thèmes de la mobilité propre.



Les nombreux participants au Salon ont pu présenter leurs avancées et leurs projets lors de conférences scientifiques et de rencontres avec des chercheurs, des universitaires et des industriels. Cette année, les thèmes principaux étaient les Véhicules Ecologiques et les Energies Renouvelables.

## DOSSIER

# MOBILITÉ EN PRINCIPAUTÉ MOBEE ET L'APPLICATION CAM

**Lundi 16 mars, un point d'étape sur le service d'autopartage 100% électrique Mobee réunissait au Monte Carlo Bay les différentes parties prenantes au projet : le Gouvernement Princier,; la Fondation Prince Albert II ; Sode-trel (filiale du groupe EDF, spécialisée dans la mobilité propre) ; EDF et la Société des Bains de Mer.**

Mobee, lancé le 1<sup>er</sup> juillet 2014, était initialement composé d'une flotte de 15 Renault Twizy aux couleurs de la Principauté. **Le système présente un système unique très innovant de freefloating, qui permet à son utilisateur de restituer le véhicule où il le souhaite en Principauté, sans aucune contrainte de lieu.**

Après neuf mois d'activité, Mobee entre dans une nouvelle phase de son exploitation et présente désormais plusieurs nouveautés :

- 10 Mobee supplémentaires sont mises à disposition, portant ainsi la flotte totale à 25 véhicules dont 21 pour l'activité freefloating.
- Le lancement de l'application smartphone qui permet de géolocaliser,



*Mobee présente des avantages pratiques, environnementaux et économiques. Ce service participe de la volonté politique d'aller vers une mobilité toujours plus durable en Principauté.*

réserver et accéder aux véhicules.

- L'amélioration de l'électronique de bord.
- Le démarrage de l'activité tourisme au sein du Monte Carlo Bay, qui permet aux clients des hôtels de la SBM d'accéder à Mobee via un canal dédié.
- Le nombre de parkings « partenaires » multiplié par deux.

Les véhicules bénéficient d'un stationnement gratuit et peuvent être laissés sur les emplacements destinés aux 2 et 4 roues, ou dans un parking public partenaire dont l'accès est facilité par la lecture des plaques d'immatriculation et par la mise en place de zones réservées. Les batteries peuvent être rechar-

gées grâce au réseau de 450 bornes des parkings publics.

**Ce dispositif présente de nombreux avantages économiques : via l'achat d'un forfait Mobee tout compris, les usagers s'évitent les coûts relatifs à l'achat d'un véhicule, à la maintenance, à l'entretien, l'assurance et le stationnement.**

**Le 1<sup>er</sup> avril, la Compagnie des Autobus de Monaco (CAM), a lancé sa nouvelle application mobile « MONACO BUS »** pour les Smartphones utilisant les systèmes d'exploitation « IOS » (Iphone) et Android (Samsung, HTC, Sony...). Une version WEB est aussi mise à disposition pour les appareils disposant d'un autre système d'exploitation. Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller

de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, a souligné que « dans le but d'améliorer la qualité de service de la CAM, cette application pour Smartphones offre aux usagers de multiples possibilités notamment celle de suivre en temps réel la progression et l'arrivée des bus de la CAM ».

Enfin, des « QR codes » correspondants à chaque version sont apposés sur les arrêts d'autobus pour faciliter le téléchargement.



*L'application « MONACO BUS » se télécharge sur les boutiques App Store ou Google Play depuis le smartphone. Pour la version WEB, le lien Internet est le suivant : <http://lhoraires.cam.mt>*



## ENVIRONNEMENT

# TRAVAUX DE CLÔTURE DE LA RÉUNION OPTIMA PAC



*Ce programme avait aussi pour objectif d'aider à la mise en place d'un outil interactif d'aide à la décision afin d'étudier la viabilité et la faisabilité technico-économique d'un projet de pompes à chaleur sur eau de mer.*

**Le mardi 21 avril, se tenaient, au Musée Océanographique, les travaux de clôture du programme de recherche collaboratif Optima Pac, en présence de S.A.S. le Prince Souverain. Ils réunissaient l'ensemble des partenaires institutionnels, scientifiques et industriels du projet.**

Optima Pac, pour « Optimisation des performances et maîtrise des impacts sur le milieu marin des pompes à chaleur eau de mer », a été labellisé fin 2009 par le Pôle Mer Méditerranée, puis sélectionné en mars 2011 par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) de l'Etat français dans le cadre du 11ème Appel à Projet du Fonds Unique Interministériel (FUI), et a bénéficié, à ce titre, d'un financement du Ministère de l'Industrie français. Un programme coordonné notamment

par les entreprises Veolia et Dalkia ainsi que par la Direction de l'Environnement.

Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme, a rappelé que l'usage de pompes à chaleur le long de son littoral depuis près de 50 ans a fait de la Principauté un site d'analyse environnementale adéquat. La Principauté s'est donc naturellement engagée dans ce projet en y contribuant financièrement et techniquement **L'objectif du projet « Optima Pac » était de maximiser les performances des pompes à chaleur eau de mer (PAC), tout en respectant le milieu marin.** Plusieurs laboratoires de recherches, industriels regroupant 25 chercheurs et ingénieurs ont été mobilisés pour partager leur savoir-faire et leurs compétences. **Il a également permis de s'assurer de l'absence d'impact écologique sur le milieu marin des pompes à chaleur eau de mer tout en permettant d'optimiser l'investissement et l'exploitation.**

Mme Gramaglia a rappelé que Paris accueillera la 21<sup>e</sup> Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). L'enjeu étant de trouver un accord global contraignant qui engage l'ensemble des pays dans des réductions d'émission de leurs gaz à effet de serre. Le projet Optima Pac et le développement des pompes à chaleur à l'eau de mer sont des réponses et des solutions durables parmi beaucoup d'autres qui doivent permettre d'atteindre cet objectif.

## NOMINATIONS



Mme. Valerie Davenet succède à M. Christophe Prat au poste de Directeur de l'Environnement, à compter du 13 avril 2015. Elle était auparavant son Adjointe.



M. Christophe Prat a été désigné en qualité de Directeur Général du Département de l'Intérieur, à compter du 13 avril 2015 ; il occupait auparavant le poste de Directeur de l'Environnement au sein du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.



Mme Emilie Company est nommée Chef de Division au Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, à compter du 2 mars 2015.



M. Jean-Baptiste Blanchy est nommé Chef de Section au Secrétariat du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, à compter du 16 mars 2015.

## PRÉSENTATION LA MISSION PERMANENTE DE MONACO À L'ONU



L'équipe de la Mission Permanente auprès de l'ONU en compagnie des Chefs Garcia et Joannes lors de l'évènement culinaire « Flavors of Monaco » en septembre 2014.

**Le 28 mai 1993, la Principauté de Monaco a ouvert d'une Mission Permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. L'objectif premier de cette Mission est de porter les vues du Gouvernement Princier sur la scène internationale et d'assumer les responsabilités qui incombent à chaque Etat Membre. Le JDA vous propose d'en apprendre plus sur son fonctionnement.**

La Principauté s'attache à promouvoir les priorités définies par S.A.S. le Prince Souverain dans des domaines clés tels que le développement durable et

la promotion et la protection des Droits de l'Homme. Ainsi, de manière plus spécifique, la délégation monégasque auprès des Nations Unies est amenée à intervenir lors des débats sur différents sujets qui visent notamment à promouvoir l'autonomisation de la femme et la protection des droits de l'enfant, l'assistance humanitaire, la conservation et la protection des océans mais aussi, le rôle du sport comme vecteur de paix et de développement.

La délégation monégasque est également appelée à prendre part à toutes les réunions plénières de l'Assemblée Générale et de ses six Commissions ainsi

que celle du Conseil Economique et Social et de ses organes subsidiaires comme au mois d'avril dernier à l'occasion de la Commission de la condition de la femme qui a célébré le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration et de la Plateforme d'action de Pékin. De même, les membres de la Délégation prennent part à un grand nombre de réunions et de manifestations, la Principauté étant membre de l'Organisation International de la Francophonie, du Forum des petits Etats (FOSS), du Groupe pour la gouvernance mondiale (3G) et des pays proches de l'Union Européenne (like minded).

L'Ambassadeur, Représentant Permanent auprès des

Nations Unies est entourée d'une équipe dynamique de quatre diplomates qui couvrent chacun des domaines spécifiques. Ces derniers font preuve de flexibilité et de polyvalence en raison du nombre croissant de réunions.

S. E. Mme Isabelle PICCO, Ambassadeur, Représentant Permanent, assure depuis 2010, la co-présidence du Groupe des Amis du sport pour le développement et la paix avec son homologue tunisien. Ce sont eux qui ont, d'ailleurs, mené en 2013, les négociations qui ont abouti à la résolution de l'Assemblée Générale consacrant, le 6 avril de chaque année, journée internationale du sport pour

le développement et la paix, S.E. Mme Isabelle PICCO est assistée par Mmes Valérie BRUELL-MELCHIOR et Clotilde FERRY qui couvrent les questions politiques, économiques et de désarmement. Elles ont récemment été rejointes par MM. Benjamin VALLI et Florian BOTTO. M. VALLI s'occupe des questions de Droits de l'Homme et humanitaires et il est l'officier en charge des candidatures. M. BOTTO, quant à lui, couvre les questions budgétaires et juridiques, ainsi que celles ayant trait au droit de la mer.

La délégation monégasque est assistée dans son travail quotidien par Mmes Rim RASLAN, Secrétaire de Direction bilingue, également en charge de la comptabilité, et Malini VEERABADREN, Secrétaire réceptionniste, ainsi que de

M. Fernand TCHIKOUNZI, Appariteur-Chauffeur.

L'année 2015 est une année charnière pour les Nations Unies qui fête ses 70 ans. En septembre prochain, un Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement adoptera le nouveau programme de développement pour les quinze années à venir et des objectifs de développement durable (ODD).

Ce nouveau paradigme de développement sera centré sur l'Homme et fondé sur l'inclusion et la justice sociale, pour le bénéfice de tous. S.A.S. le Prince Souverain conduira la délégation lors de cet événement historique et Sa Sainteté le Pape François s'adressera à la tribune de l'Assemblée Générale, avant l'ouverture du Sommet.

La délégation monégasque suivra également les travaux



*L'un des objectifs de développement durable, en faveur duquel la Principauté s'est investie bien avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de Rio +20, devrait être exclusivement consacré aux océans et aux mers.*

du Comité préparatoire de la Troisième Conférence pour le financement du développement qui devra mettre en exergue les modes de financement pour la réalisation du programme susvisé.

Conformément au Document final de la Conférence des Nations Unies sur le

développement durable « L'avenir que nous voulons », la Mission permanente participera également au segment de Haut Niveau du Conseil Economique et Social (ECOSOC), ainsi qu'à son Forum politique de haut niveau, en juillet prochain.

## L'ACTU EN IMAGES

### REMISE DES LETTRES DE CRÉANCE DE S.E. M. JEAN-LUC VAN KLAVEREN, AMBASSADEUR AUPRES DU ROI D'ESPAGNE

Le 11 mars dernier, S.E. M. Jean-Luc Van Klaveren, Ambassadeur de Monaco en Espagne, nommé par Ordonnance Souveraine du 1<sup>er</sup> décembre 2014, a remis ses Lettres de Créance à Sa Majesté le Roi Felipe VI d'Espagne.

A l'issue de la cérémonie, S.E. M. Van Klaveren s'est entretenu avec le Roi d'Espagne, en présence de M. José Manuel Garcia-Margallo, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. Durant cet entretien, différents sujets ont été évoqués, dont notamment l'ouverture des négociations en vue d'un rapprochement entre la Principauté de Monaco et l'Union Européenne. L'implication de Monaco, et plus particulièrement de S.A.S. le Prince Souverain dans les actions de lutte contre les changements climatiques et, en particulier, la protection des océans, ont également été abordées.





**FOCUS**

# **EXPOSITION UNIVERSELLE MILANO 2015 : C'EST PARTI !**



*Le Pavillon Monaco élaboré par Enrico Pollini est conçu autour de trois symboles forts. Des containers, modules de transport international, qui composent la structure forte du Pavillon. Une toiture en forme de toile de tente, qui représente l'abri fondamental. Un jardin suspendu dont la couverture végétale de 500 m<sup>2</sup> symbolise la terre nourricière.*

**L'Exposition Universelle Milano 2015 a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> Mai dernier et ce jusqu' au 31 Octobre 2015. Durant ces 184 jours, c'est plus de 130 Pays participants, dont la Principauté, qui exposeront sur le thème « Nourrir la planète, Energie pour la Vie ».**

## **L'EXPOSITION UNIVERSELLE : UN ESPACE DE SENSIBILISATION POUR TOUS**

« Milano 2015 » a comme thématique « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

L'enjeu est de taille : il définit l'avenir d'une planète à la démographie constante mais à la croissance incertaine. L'Expo aura donc pour objectif de contribuer à l'information et à la réflexion d'un très large public, tout en conservant un côté attractif et ludique. Elle a également pour mission d'ouvrir des pistes de réflexion destinées à faire progresser les politiques publiques sur le thème de l'agriculture et l'alimentation.

## **QUELS OBJECTIFS POUR LE PAVILLON DE MONACO ?**

La Principauté n'ayant pas d'agriculture sur son territoire, c'est à partir des notions de développement durable et de préservation de l'environnement, chères à S.A.S. le Prince Albert II, que le

Pavillon de Monaco propose d'illustrer un certain nombre de sujets relatifs à l'agriculture et l'alimentation, ainsi que les bonnes pratiques à connaître et à respecter. L'accent sera également mis sur l'importance de la solidarité internationale, indispensable pour lutter contre la pauvreté.

Par ailleurs, cette exposition reste également un lieu de rencontre et d'échanges : « Milano 2015 » est l'occasion de mieux faire connaître la Principauté de valoriser son image non seulement auprès des italiens, mais aussi auprès d'un nombre important de personnalités provenant des Pays participants.

Pour ce faire, S.A.S. le Prince Souverain et l'équipe de Monaco InterExpo ont souhaité proposer aux visiteurs de l'exposition un Pavillon moderne, innovant, assemblé à partir de containers et porteur d'un message « d'économie circulaire ». En tant que carrefour humain, l'Exposition « Milano 2015 » permet à la fois de consolider les réseaux culturels, économiques et scientifiques, et de marquer la présence de la Principauté, Etat souverain, au sein de la communauté internationale.

A noter, qu'à l'issue de l'Exposition, le Pavillon sera démonté, transporté et réinstallé au Burkina Faso, au profit de la Croix-Rouge Burkinabé.

# LA COMMISSION DE COOPERATION FRANCO-MONEGASQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

**La première Commission franco-monégasque de coopération économique s'est réunie en 1968, sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Rainier III, qui souhaitait procéder à un échange de vues sur le programme d'expansion économique établi par la Principauté et d'en faciliter, le cas échéant, sa réalisation. A partir de 1970, cette Commission est devenue une réunion semestrielle pérenne et, depuis 1994, elle a adopté le format et le nom de Commission de Coopération franco-monégasque. Elle se réunit une fois par an.**

C'est le Traité du 24 octobre 2002, destiné à adapter et à confirmer les rapports d'amitié et de coopération entre la Principauté de Monaco et la France, qui définit l'objet de la Commission de Coopération franco-monégasque : elle a « vocation à examiner toute question d'intérêt commun et à formuler les recommandations qu'elle jugerait nécessaires en vue d'adapter les modalités de la coopération administrative aux intérêts fondamentaux des deux Etats » (article 7). La Commission de Coopération a donc pour objectif d'organiser la consultation entre les deux Etats, dans tous les domaines d'intérêt commun. Elle est chargée



Le 21 avril dernier, la délégation monégasque était composée de S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat, des Conseillers de Gouvernement et autres personnalités du Gouvernement Princier. Du côté français, la délégation était composée de M. Christian Masset, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, S.E. M. Hadelin de la Tour du Pin, Ambassadeur de France à Monaco et autres Hauts Fonctionnaires du Gouvernement français.

de traiter toute question technique ou politique qui pourrait être soulevée dans les rapports entre les deux administrations.

Les Commissions se réunissent alternativement à Paris et en Principauté. La coutume veut que le pays qui reçoit la réunion en assure l'organisation et le compte-rendu.

## L'ORDRE DU JOUR

Pour la Principauté de Monaco, l'organisation des Commissions est pilotée, par la Direction des Affaires Internationales, relevant du Département des Relations Extérieures et de la Coopération.

Plus précisément, c'est la Direction des Affaires Internationales qui est chargée de la préparation de ces

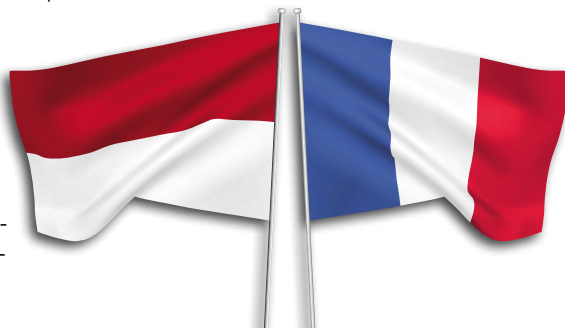
Commissions, notamment en coordonnant l'élaboration de l'ordre du jour, la constitution des dossiers et en compilant l'ensemble des éléments fournis par les différents Départements du Gouvernement Princier.

Lorsque la réunion de la Commission se tient sur le territoire de la Principauté, les autorités monégasques ont l'initiative de la préparation de l'ordre du jour. Une fois l'ordre du jour défini par le Gouvernement Princier, celui-ci est adressé aux Autorités françaises qui ajoutent les points qu'elles considèrent pertinents.

Une réunion préparatoire et informelle entre le Gouvernement Princier et l'Ambas-

sadeur de France à Monaco est généralement organisée, en amont, afin de procéder aux derniers ajustements.

La Direction des Affaires Internationales prépare l'ensemble des dossiers qui seront remis aux participants et assure par la suite, en lien avec les Départements concernés, le suivi des points évoqués lors de la Commission, et ce jusqu'à la réunion de l'année suivante, ce qui permet d'évoquer l'évolution des différents dossiers d'intérêt commun.







1



2

# L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des meilleurs clichés signés Charly Gallo, vous apportant ainsi un regard neuf sur la Principauté et les sujets traités dans nos éditions. **1** Flèche bleue lancée dans l'azur, la Tour Odéon est l'un des plus ambitieux projets immobiliers de cette dernière décennie. Mesurant 170 mètres de haut, elle fait désormais partie du cercle fermé des plus hautes tours d'Europe. **2** Après plusieurs mois d'arrêt, Rafael Nadal, n°4 mondial, a fait preuve de puissance et de résistance face à Noval Djokovic, contre qui il s'incline en demi-finale. **3** Soleil éclatant, reflets marins et mâts de navire, le port de Fontvieille comme, peut-être, vous ne l'avez jamais vu.



3